



PROGRAMME DE FINANCEMENT R&D
SYNERGIE MONTMAGNY | L'ISLET 2021-2023
GUIDE DE FINANCEMENT : VOLET 1 ET VOLET 2

1. MISE EN CONTEXTE

Synergie Montmagny | L'Islet (SMI) met à la disposition des entreprises de son territoire un programme de financement pour les encourager à développer des projets visant à mettre en place des actions en l'économie circulaire. Le projet en R&D doit s'articuler autour de la mise en action du projet d'économie circulaire de Synergie Montmagny | L'Islet.

- ❖ Étudier les intrants et extrants des entreprises
- ❖ Faire de la recherche de débouchés et de développement pour les matières ou pour l'amélioration des procédés (écoconception, approvisionnement responsable, optimisation des opérations, reconditionnement, réparation, etc.)
- ❖ Mailler les entreprises entre elles pour réaliser des synergies

Cet appel de projets comprend 2 volets qui financeront des tests, de la caractérisation, de l'information :

Volet 1 : Test de matière avec accompagnement

Ce volet vise la réalisation de tests/caractérisation, fiche d'information que pourront réaliser les entreprises du territoire sur des résidus spécifiques (matières résiduelles, eau, air, énergie) avec l'aide de Synergie Montmagny | L'Islet et de ses partenaires soit le CCTEI, les autres CTT de la province et d'autres laboratoires ou organisations.

SMI se chargera d'organiser le test le CTT ou le laboratoire le plus adéquat

Volet 2 : Tests de matière gestion autonome

Ce volet vise la réalisation de tests/caractérisation, fiche d'information que pourront réaliser les entreprises du territoire sur des résidus spécifiques (matières résiduelles, eau, air, énergie) auprès de laboratoires de leur choix avec suivi obligatoire à Synergie Montmagny | L'Islet.

2. OJECTIFS PROGRAMME DE FINANCEMENT

Déterminer la composition de certaines matières pour leur trouver des débouchées.
Chercher des applications/solutions.

3. ORGANISMES ADMISSIBLES

Toutes les entreprises manufacturières, d'économie sociale, les PME, les commerces et les OBNL, ayant un numéro d'enregistrement (NEQ) et faisant partie des territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet.

4. TERRITOIRE D'APPLICATION

Sur l'ensemble des territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet. L'entreprise doit être domiciliée dans une de ces deux MRC.

GUIDE DE FINANCEMENT R&D Volet 1 et Volet 2

5. DURÉE DU PROJET

L'appel à projets pour les volets 1 et 2 débute le 1^{er} juillet 2021 jusqu'à épuisement des fonds. Les projets devront être terminés au plus tard le 1^{er} février 2022. Selon les budgets ou fonds disponibles, une reconduction du programme pourra être possible.

6. ACTIVITÉS ADMISSIBLES

Exemples de tests admissibles :

- Établissement de la non-dangerosité d'une matière
- Granulométrie
- Composition
- Dureté/Résistance
- Tests d'eau
- Test comme additif (dans le béton ou le plastique)
- Test pour valider l'utilisation comme fertilisant (compost issu de résidus)
- Recherche pour des emballages respectueux de l'environnement
- Demande d'information sur la matière et les débouchés possibles (ex : textiles, plastiques, caoutchouc, etc.)
- Etc.

7. FINANCEMENT

Le montant accordé aux projets retenus sera distribué en fonction de l'arrivée des dossiers (admissibles) jusqu'à épuisement des fonds ou des heures. **Une demande de financement par item ne pourra pas excéder 500\$.** Ainsi, plusieurs projets seront financés en fonction des sommes demandées et accordées. SMI peut offrir un financement moindre que celui demandé par le promoteur selon les soumissions.

8.1 Dépenses admissibles

Volet 1 :

Dépenses relatives aux tests en laboratoire (sur : des matières résiduelles, l'amélioration des procédés, l'amélioration des emballages, l'amélioration de la qualité de l'eau, de l'air ou de l'énergie en milieu industriel ou commercial).

Une facture du laboratoire au nom de la MRC de Montmagny sera demandée, par type de matière.

Montant maximal payable : 500\$ taxes incluses

Le paiement sera directement fait par SMI.

Volet 2 :

Tests ou études réalisés avec différents partenaires : SMI et CTT

L'attribution des heures sera validée par SMI pour un montant de maximum 500\$ taxes incluses

SMI s'occupera de se faire payer par le partenaire qui fera les tests et gèrera la comptabilité.

GUIDE DE FINANCEMENT R&D Volet 1 et Volet 2

9 COMMENT SOUMETTRE SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Guide du demandeur et formulaire disponible sur les sites internet des deux MRC aux l'adresses suivantes :

<https://www.montmagny.com/la-mrc/projet-de-symbiose-industrielle/>

<https://mrclislet.com/services-aux-citoyens/matieres-residuelles/symbiose-industrielle/>

10 OBLIGATIONS

- Contacter la personne responsable du projet pour valider l'admissibilité au programme
- Fournir une ou des soumissions pour les tests/caractérisation, fiche d'information du résidu

Des documents annexes, pertinents, peuvent être joints à la demande de financement, mais ils ne remplacent en aucun cas le formulaire. **Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.** La demande doit être complétée en format informatique. **Aucun formulaire manuscrit ne sera accepté.**

Le formulaire et tous les documents requis et attachés devront être retournés à Synergie Montmagny | L'Islet à l'attention de Mme Aurélie Bousquet, chargée de projet en symbiose industrielle par courriel à symbioseindustrielle@montmagny.com

À noter que SMI, pourra exiger le dépôt de tout autre document jugé nécessaire à l'analyse des projets.

11 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les dossiers seront analysés selon les critères suivants :

- Respect des critères d'admissibilité;
- Lien entre le projet et les stratégies de l'économie circulaire;
- Planification du projet;
- Niveau d'implication du promoteur;
- Qualité générale de la demande, présentation, cohérence et structure;
- Dossier complet.

12 LIVRABLES

Les livrables pour ce type de projet seront de :

- Fournir une facture au nom de la MRC de Montmagny d'une valeur maximale de 500\$ taxes comprises
- Fournir une copie du rapport du test ou de la caractérisation réalisés à SMI

13 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Veillez vous adresser à : Mme Aurélie Bousquet,
Chargée de projet en symbiose industrielle
symbioseindustrielle@montmagny.com
Tel : 418-248-5985 #337